



PAR COURRIEL SEULEMENT

Québec, le 18 octobre 2021



N/D : 21-01-061

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

La présente accuse réception et donne suite à votre demande du 7 octobre dernier visant à obtenir des informations sur les employés de la Régie provenant des communautés noires.

Nous vous informons, après étude de votre demande en regard de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) que les informations suivantes peuvent vous être communiquées.

En date du 1^{er} avril 2021, la Régie employait 201 employés dont 53 étaient issus de minorités visibles. Par ailleurs, la Régie ne tient pas de registre distinguant les ascendances de ces employés. Nous ne pouvons donc vous dire combien de ceux-ci font partie de la communauté des personnes noires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements
personnels

Original signé

Marie-Christine Bergeron, avocate
Directrice des affaires juridiques